

Communiqué de presse Etablissement Public Expérimental lillois

Le jeudi 22 avril 2021, l'université de Lille, l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, l'École Supérieure de Journalisme de Lille et Sciences Po Lille se sont prononcées favorablement sur les statuts du futur établissement public expérimental de la métropole lilloise.

Le conseil d'administration de l'ENSAPL, après un premier vote en faveur du projet mais prêtant à interprétations juridiques contradictoires, s'est de nouveau réuni le 11 mai pour se prononcer cette fois à la majorité de ses membres en exercice en faveur des statuts.

Compilation définitive des votes des conseils d'administration des établissements

Etablissement	Pour	Contre	Abstention
Université de Lille	26	9	2
ENSAIT	28	1	2
ENSAPL*	13	1	
ESJ Lille	27	4	0
Sciences Po Lille	19	11	0

**6 membres du conseil d'administration de l'ENSAPL n'ont pas participé au vote*

Par ces votes, les cinq institutions s'engagent dans la finalisation de la construction d'un établissement public qui verra le jour le 1^{er} janvier 2022 et portera le nom d'«Université de Lille».

Autour d'un projet attractif, ancré dans son territoire mais ouvert sur le monde, elle proposera au plus grand nombre, dans une démarche inclusive, de se former, d'innover par l'expérimentation et la recherche, de travailler, faire carrière au sein d'infrastructures et de campus propices au bien-être et à l'épanouissement.

Un point presse est organisé le lundi 17 mai à 17h00 via zoom : <https://univ-lille-fr.zoom.us/j/96501086271>

Contacts presse :
contactpresse@universitedelille2022.fr
Port. 06 34 60 15 57 – 06 70 80 85 74